

INTERPROFESSION DU LAIT

BO MILCH - IP LAIT - IP LATTE

Communiqué de presse de l'Interprofession du lait du 7 septembre 2018

Le comité de l'IP Lait s'accorde sur un nouveau standard sectoriel pour le lait durable

À sa séance du 7 septembre, le comité de l'IP Lait a décidé d'introduire un standard sectoriel pour le lait durable le 1^{er} juillet 2019. L'objectif est de produire et de transformer tout le lait suisse selon des critères plus stricts après une phase transitoire de quatre ans. Les producteurs de lait de centrale remplissant les exigences recevront un supplément de 2 centimes par kg de lait.

À sa séance extraordinaire du 6 septembre, le comité de l'IP Lait a décidé d'introduire un standard sectoriel pour le lait durable. Ce standard harmonisé inclura les avantages prouvés du lait suisse, notamment concernant le bien-être animal, l'affouragement, la provenance du fourrage, la transformation et le commerce, afin de permettre à la branche laitière de se positionner de manière uniforme sur le marché et de mettre en avant la valeur ajoutée du lait indigène. Notons que ce standard dépasse les dispositions légales actuelles. Les exigences envers les producteurs et la mise en œuvre seront présentées en détail dans le courant de la semaine.

Le nouveau standard sectoriel sera introduit le 1^{er} juillet 2019. Le comité a aussi décidé qu'un supplément de durabilité de 2 ct par kg de lait serait versé pour le lait de centrale conforme au standard, supplément qui figurera sur le décompte de la paie du lait. En outre, un délai transitoire de quatre ans a été fixé. L'objectif est que tout le lait produit en Suisse remplisse les nouvelles exigences une fois passé ce délai.

À la demande des producteurs, le comité s'est penché une nouvelle fois sur une adaptation temporaire du prix du lait en raison de la sécheresse de cet été. Comme à la séance d'il y a deux semaines, la discussion a tourné autour de la question de savoir quelles seraient les répercussions des conditions météorologiques extraordinaires sur la production laitière et le marché du lait en général cet automne. Le comité a confirmé sa décision de ne pas lier la sécheresse et le prix indicatif A. Il s'est accordé sur le fait que les prix augmenteront sur le marché si la quantité de lait et les teneurs baissent nettement en automne, selon l'estimation des producteurs. Un manque de graisse lactique se répercuterait notamment très rapidement sur le marché.

Renseignements :

Peter Hegglin, président de l'IP Lait, 079 743 48 19

Stefan Kohler, gérant de l'IP Lait, 031 381 71 11 / 078 828 18 58